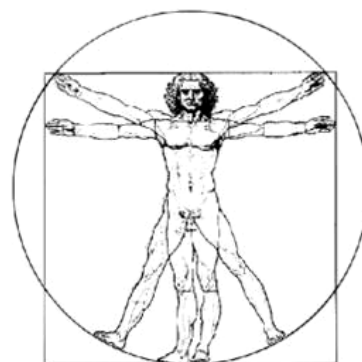

initiative européenne de renforcement des capacités (ecbi)

pour un renforcement durable des capacités en appui aux
négociations internationales sur les changements
climatiques



ATELIER REGIONAL FRANCOPHONE ecbi POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST EN 2008 CONAKRY, DU 28 AU 30 OCTOBRE 2008



Les travaux de l'atelier régional 2008 de renforcement des capacités sur les changements climatiques pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest se sont déroulés du 28 au 30 octobre 2008 à Conakry (Guinée). L'atelier a regroupé les points focaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), ainsi que des représentants des Ministères chargés des Finances et/ou du Plan venus de 13 pays africains: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée- Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Il y avait au total 22 participants. Trois cadres de l'ecbi animaient les travaux.

Accueillant les participants en Guinée, Monsieur Ahmed Traoré du Ministère du Développement Durable et de l'Environnement souligne le rôle important que joue l'ecbi depuis quatre ans dans la formation et l'accompagnement des négociateurs des pays les plus vulnérables. Représentant l'Etat hôte, Monsieur El Hadj Mamadi Condé, Chef de Cabinet du Ministère du Développement Durable et de l'Environnement, ouvre ensuite officiellement l'atelier. Monsieur Condé souligne la gravité de la menace posée au développement durable par les changements climatiques, dont certains effets se font déjà sentir. Face à cette urgence, il est impératif que les pays de la sous-région prennent part activement aux négociations de la COP14 devant se tenir à Poznan en décembre 2008. Monsieur Condé souhaite aux participants de fructueux travaux. Monsieur Huq remercie l'Etat hôte et informe les participants du programme de l'atelier. Il souligne l'importance de l'aspect informel des discussions.

Les participants entament ensuite leurs travaux. Un exposé les informe du contexte dans lequel se négocie le régime changements climatiques d'après 2012, ainsi que des questions saillantes à l'ordre du jour des réunions CCNUCC COP14 et COP/MOP4 devant se tenir en décembre 2004 à Poznan (Pologne). Un second exposé retrace les concepts scientifiques de base expliquant les changements climatiques et informe les participants des travaux récents du GIEC. Chacun de ces exposés est suivi d'une séance questions- réponses.

QUESTIONS SAILLANTES

En ce qui concerne les questions saillantes, les participants expriment un vif intérêt pour le financement de l'adaptation et la mise en œuvre des PANAs; la situation actuelle concernant le MDP et les améliorations qui font l'objet de discussions; l'avenir du régime CCNUCC au vu du refus des Etats-Unis de ratifier le Protocole de Kyoto; le transfert des technologies et les droits à la propriété intellectuelle ainsi que l'analyse économique faite par Sir Nicholas Stern en 2006. Les animateurs répondent à de nombreuses questions. Ces thèmes seront repris en plus de détail dans la suite de l'atelier, lorsque trois participants feront des exposés détaillés sur les questions-clés vues de la perspective des états africains.

On fait remarquer que la région devra se développer en choisissant des modèles de développement qui tiennent compte de l'atténuation nécessaire des gaz à effet de serre. On souligne qu'on ne peut désormais dissocier développement et adaptation.

ASPECTS SCIENTIFIQUES

Une discussion tout aussi animée a lieu sur les aspects scientifiques. On exprime le souhait qu'un centre de calcul sous-régional soit établi pour mettre au point de modèles sous-régionaux. Ceci permettrait en outre d'analyser les paramètres relatifs à la mousson en Afrique de l'Ouest et de mener des projets d'anticipation. La région a besoin de se doter de données plus nombreuses et plus fiables; le GIEC aussi souhaiterait disposer de données régionales. Un bon réseau d'observations devrait être établi. On voudrait également disposer de structures techniques permettant l'évaluation du coût de l'adaptation.

Monsieur Huq a fait remarquer que de telles infrastructures scientifiques et informatiques relèvent des administrations nationales tandis que cet atelier vise l'aspect international des négociations.

LE REGIME CCNUCC APRES 2012

Dans son exposé, Madame Thiam (ENDA, Sénégal) rappelle les principes directeurs soutenant le régime changements climatiques des NU ainsi que l'adoption, à Bali, en décembre 2007, d'une feuille de route avec

une vision, des objectifs et des voies de négociations, ainsi qu'un délai pour la conclusion de ces négociations: décembre 2009 à la COP15 de Copenhague.

Elle rappelle également les processus mis en place, l'un au titre du Protocole de Kyoto: le Groupe de Travail Spécial sur les Nouveaux Engagements (AWG-KP), l'autre au titre de la Convention: le Groupe de Travail sur l'Action de Coopération à long terme (AWG-LCA). Ce dernier examine un éventail plus large de mesures que le premier: non seulement la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également l'élaboration d'une stratégie d'adaptation, le transfert des technologies et des ressources financières vers les pays en développement.

Le débat sur la réduction des émissions couvre (a) l'approfondissement des réductions des pays industrialisés (b) l'encouragement de certains pays en développement (surtout les économies émergentes) à réduire leurs émissions (c) la prise en compte des réductions d'émission liées à la déforestation et à la dégradation des terres (REDD) et (d) l'amélioration du MDP.

On fait remarquer que les pays les plus vulnérables, qui seront les plus atteints, et notamment ceux d'Afrique doivent saisir l'occasion d'exprimer, ainsi que de s'assurer de ce que leurs intérêts soient pris en considération. Une de leurs préoccupations est de définir quels engagements chiffrés ils souhaitent de la part des pays de l'Annexe I. D'autre part, plusieurs participants soulignent qu'il est nécessaire que les pays de la région s'engagent le plus possible dans les négociations en s'appuyant sur leurs aspects communs, et en formant des alliances au sein des groupes de contact. L'avancée du désert, ainsi que les problèmes liés à la hausse du niveau de la mer sont les principales préoccupations qu'ont les pays de la sous-région suite aux changements climatiques. Ces pays devront aussi s'engager dans les débats sur le REDD et l'amélioration du MDP et doivent faire des grands efforts pour parvenir à parler d'une même voix. On se félicite de ce qu'en octobre à Cotonou, lors de la réunion des Ministres de l'Environnement des Pays africains, on a décidé de former un groupe, le CDAO, qui pourra parler pour tous les pays de la sous-région.

Enfin, les participants attirent l'attention sur la difficulté de former des positions communes quand les rencontres entre négociateurs **sont si** peu fréquentes. Ils décident de saisir l'occasion de cet atelier pour préparer leur position à l'avance de la réunion du groupe africain qui doit se tenir à Alger du 14 au 17 novembre.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES

Monsieur Birama Diarra (Mali) fait un exposé sur la mise au point et le transfert des technologies (TT). Il rappelle que le GIEC a défini le transfert de technologies comme « un vaste ensemble de processus qui englobent les échanges de savoir-faire, de données d'expérience et de matériel pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements... ».

Monsieur Diarra esquisse les principales caractéristiques d'un TT réussi. Il faut: que le transfert de connaissances et de savoir-faire soit suivi de l'adaptation de cette technologie aux besoins et conditions locaux; la reproduction sur place de la technologie; et l'intégration large des différentes parties prenantes.

Le point de départ pour un TT est l'élaboration par les pays en développement d'une évaluation des besoins technologiques ou 'technology needs assessment' (TNA). Monsieur Diarra explique que seuls 24 pays africains ont, à ce jour, élaboré leur TNA (Bénin, Burundi, Burkina-Faso, Botswana, Cap vert, Tchad, Congo, Congo Démocratique, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Sénégal, Togo, Ouganda, Algérie, Égypte, Soudan, Seychelles). Ces pays ont reçu en moyenne 100.000\$ pour ce faire. Répondant à une question, Monsieur Diarra précise que ces évaluations doivent être prises en compte dans les plans de développement des pays, et qu'il est important de les porter à la connaissance des différents ministères.

Enfin, Monsieur Diarra explique que l'aide publique au développement et le mécanisme financier de la convention climat sont des instruments privilégiés qui devraient permettre un large transfert de technologies. Cependant, la tendance est manifestement à une augmentation de l'importance des investissements privés et au tassement de la

contribution de l'aide publique au développement. Dans ce contexte, les droits de propriété intellectuelle constituent une des majeures barrières au TT. Il a été suggéré dans d'autres enceintes que ces droits pourraient être acquis à tarif réduit concessionnaire par un mécanisme financier et mis à disposition des pays en développement.

Certains participants expriment le point de vue qu'en l'absence d'investissement privé provenant du Nord, les pays de la sous-région devraient prendre l'initiative de se doter de technologies et de savoir-faire 'propres' là où ils le peuvent : on cite l'exemple d'éoliennes construites dans la sous-région et de la termitte pluvio-prédictatrice au Mali. En Afrique, l'accent doit être mis sur l'adaptation à partir du savoir faire endogène.

On rappelle que suite aux demandes des pays du G77, le TT (y compris des technologies d'adaptation) est, depuis Bali, un des piliers du régime CCNUCC d'après 2012.

L'ADAPTATION ET SON FINANCEMENT

Madame Fatou Gaye (Gambie) fait un exposé où elle explique tout d'abord l'importance de l'adaptation pour les pays vulnérables. Le réchauffement climatique, dont les effets sont déjà visibles, progressant rapidement, il est impératif que la capacité d'adaptation de l'Afrique et des PMA en particulier augmente.

Les barrières à l'adaptation sont tout d'abord le manque de financement, aggravé par la complexité des procédures permettant d'accéder aux fonds disponibles. S'ajoutent le manque de ressources, ainsi que de capacités institutionnelles et techniques pour intégrer l'adaptation dans la gestion et dans la planification du développement. Le délai encouru dans la mise en œuvre des PANAs a accru les coûts de certains projets ainsi que la vulnérabilité des pays. Enfin, le manque d'éducation, de formation et de sensibilisation du public, surtout dans les communautés locales, freine l'adaptation.

En ce qui concerne le financement, on note que l'on prévoit qu'une nouvelle structure (par exemple un nouveau mécanisme financier) pour un financement de l'adaptation fera partie du régime d'après 2012. Les critères fondamentaux pour un tel financement est qu'il soit adéquat et durable. Le financement de l'adaptation constituera un

élément primordial dans les négociations pour les pays en développement, et en particulier pour les pays vulnérables (PMA et pays africains) dont les besoins d'adaptation seront considérables.

On passe en revue les fonds déjà disponibles sous le régime UNFCCC : la priorité stratégique du FEM pour l'adaptation; le Fonds pour les pays les moins avancés ; le Fonds spécial pour les changements climatiques. Ces fonds sont gérés par le FEM et les déboursements se font par son l'intermédiaire. Ces fonds, qui s'élèvent à environ \$500m à l'heure actuelle, ne suffiront pas à couvrir les énormes besoins financiers de l'adaptation (estimés par diverses organisations à entre \$9 et \$86 milliards par an d'ici 2030).

Le Fonds pour l'Adaptation (FA), par contre a le potentiel de contribuer de façon significative aux besoins d'adaptation des pays vulnérables. Le FA est alimenté par la part des fonds provenant des activités sous le MDP (prélèvement pour l'adaptation) et on prévoit qu'il contiendra \$1 milliard d'ici 2012. Ce fonds est géré par un Conseil exécutif qui est directement sous l'autorité de la COP/MOP. La composition du Conseil exécutif garantit que les pays en développement y ont la majorité des voix. L'accès au fonds sera direct, sans devoir passer par les agences intermédiaires comme c'est le cas pour les autres fonds. La présidence du Conseil est à présent assurée par Richard Muyungi (Tanzanie). Les procédures et modalités pour le déboursement des fonds doivent être réglées après la réunion de Poznań.

Dans la discussion, on souligne que la mise en œuvre des PANAs doit rester prioritaire parmi les initiatives d'adaptation.

Les participants prennent note des propositions sous examen visant à créer un nouveau mécanisme financier ainsi qu'un fonds pour l'adaptation faisant partie du régime d'après 2012. Ces propositions varient entre un engagement des pays industrialisés à contribuer un pourcentage de leur PNB; le prélèvement d'une taxe sur les émissions de CO₂; un prélèvement sur les droits d'émissions dans le système international d'échanges de droits d'émissions sous Kyoto; et une taxe sur les voyages par avion internationaux. On a également proposé

d'étendre le prélèvement pour l'adaptation aux autres transactions du carbone (échange de droits d'émission et mécanisme d'application conjointe).

On souligne encore qu'il est crucial pour les pays africains de faire entendre leur voix d'abord au sein du G77, et ensuite dans le débat plus large qui aura lieu à Poznań sur le financement de l'adaptation.

SEANCE DES PARTICIPANTS

Cette séance a pour but de permettre aux participants d'assembler, entre eux, les éléments d'une position africaine sur des

thèmes choisis : ici, l'adaptation et le transfert des technologies. La séance est présidée par Monsieur Komi Tomyeba (Togo). Le résumé des conclusions est attaché au présent rapport.

EXCURSION

La délégation guinéenne a organisé une excursion sur le terrain afin de montrer aux participants une forêt de mangrove située dans la baie de Sangraia. Cet écosystème subit des pressions de par les activités de la communauté locale (récolte du bois) ainsi que de par l'élévation du niveau de la mer. On y a récemment mené un programme de réhabilitation, qui a quelque peu amélioré la situation.

Liste des Participants

- Saliou Youssao Aboudou, Benin, Ministere de l'Economie et des Finances
- Justin Hien, Burkina Faso, Ministere de l'Economie et des Finances
- Augustin Kabore, Burkina Faso, Secretariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Developpement Durable
- Moussa Tchitchaou, Chad, Ministere de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques
- Louh Jeannot Gonne, Cote d'Ivoire, Ministere du Plan et du Développement
- Jules Venance Kouassi, Cote d'Ivoire, Ministere de l'Environnement, des Eaux et des Forets
- Rodrigue Abourou, Gabon, Ministere de l'Environnement
- Kern Iponga, Gabon, Ministere de la Planification
- Fatou Gaye, Gambia, National Climate Committee
- Bubu Pateh Jallow, Gambia, Department of State for Fisheries
- Mohamed Diallo, Guinea, Ministere des Finances
- Joseph Sylla, Guinea, Direction nationale de la prevention et de la lutte contre les pollutions et nuisances
- Alexandre Cabral, Guinea-Bissau, Ministère des ressources naturelles et de l'environnement
- Francisco Quimontche, Guinea-Bissau, Directeur Général au Plan
- Lalla Camara Coulibaly, Mali, Direction National de la Plaification Developpement
- Birama Diarra, Mali, Direction Nationale de la Météorologie
- Sidaty Ould Dah, Mauritania, Office National de Météorologie
- Fah Ould Brahim Jiddou, Mauritania, Ministere de la Fonction Publique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Chaibou Dan Bakoye, Niger, Ministry of Finances and the Economy
- Moussa Gousmane, Niger, Conseil national de l'environnement pour un développement durable (CNEDD)
- Babacar Diouf, Senegal, Ministere de l'Economie et des Finances
- Mamouda Moussa Na Abou, Senegal, ENDA
- Massamba Ndour, Senegal, Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
- Kossi Mawuéna Bokovi, Togo, Ministere de l'Economie et des Finances
- Komi Tomyeba, Togo, Direction de l'Environnement
- Saleem Huq, UK, ecbi-IIED
- Benito Müller, UK, ecbi-OCP
- Claire Parker, UK, ecbi
- Pamela Harling, UK, ecbi-IIED

Pour toute information complémentaire,
veuillez consulter :

www.EuroCapacity.org
